



Chambre
de **Métiers**
et de l'**Artisanat**
HAUTS-DE-FRANCE



CONVENTION CADRE PLURIANNUELLE

1.1. Axe 1 – création / reprise d'entreprises artisanales : stimuler les volontés d'entreprendre **Fiche action 1**

Nom de l'action	Renforcer la détection et l'information aux porteurs de projets
Axe de rattachement	Faire augmenter le taux de création d'entreprises en maintenant un taux de pérennité satisfaisant
Date de signature	
Description générale	La CMA proposera une prestation individualisée qui sera accessible à tout créateur : information, accompagnement, montage technique de dossiers et suivi. Par ailleurs, la CMA Hauts de France, en tant qu'opérateur historique dans le domaine d'accompagnement des publics spécifiques (demandeurs d'emploi, détenteurs des minima sociaux...) pour la création d'entreprise.
Objectifs / Modalités	Prestation individualisée de suivi des créateurs/repreneurs : information, accompagnement, montage technique de dossiers et suivis L'accompagnement est effectué avant et après la création (pendant les 3 1ères années)
Intervenants	CMA Hauts de France
Budget global	L'axe 1 est financé à hauteur de 3 320 € L'action 1 est financée à hauteur de 800 € (fongibilité des actions et des axes)
Modalités de financement	Forfait de 100 € pour l'accompagnement de porteur ou repreneur d'entreprise
Indicateurs d'avancement	<ul style="list-style-type: none">• Nombre de personnes accompagnées à la création/ reprise d'entreprise
Indicateurs de résultat	<ul style="list-style-type: none">• Nombre d'entreprises artisanales créées sur la communauté de communes

➤ **SIGNATURES** (uniquement la commune et/ou porteur de l'action et les financeurs de l'action)

Représentant CCPM
Signature

Représentant CMA HDF
Signature

RF
Préfecture de la Somme

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 12/07/2023
080-200070936-DE_2023_079-DE